

Pousse de l'herbe n°2

Mise à l'herbe imminente en zone basse !!

Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présentera l'évolution de la pousse de l'herbe grâce aux "sommes de températures" calculées à partir des relevés de 7 stations météorologiques réparties sur le territoire départemental.

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de température, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Stade fin déprimage
Type de prairie	Prairie temporaire fertile précoce	250°C jour	500°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertile	300°C jour	500°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertilité moyenne	400°C jour	800°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, peu fertile	500°C jour	1000°C jour

Sommes de températures au 11 mars 2018 : Toujours du retard !

Station météo	Altitude (m)	Situation au 11 mars 2018	Situation au 11 mars 2017	Moyenne au 11/03 sur les 10 dernières années (sauf Alpuech : 2 ans)
Alpuech	1107	58	160	101
Canet de Salars	860	101	215	136
Huparlac	860	88	206	140
Millau (Soulobres)	715	125	270	182
Montlaur	370	164	290	221
Salles La Source	578	142	266	175
Villefranche de Rgue	333	195	321	230

On observe toujours un retard par rapport à l'année dernière (15 à 20 jours) mais on est pas très loin d'une année normale. Par contre, les températures se sont radoucis et les cumuls deviennent assez important depuis 10 jours(+10°C par jour sur les zones basses par exemple).

Même si la pousse a un peu de retard, on mesure des hauteurs sur certaines parcelles suffisante (supérieure à 12 cm) pour commencer à pâturer. C'est le cas des parcelles précoces en zone basse qui ont bénéficié de bonnes conditions de pousse en janvier avant le coup de froid de février.

- **En zones basses inférieures à 500 m**, les systèmes qui peuvent rentrer le soir (laitier , veau sous la mère) peuvent commencer à sortir en assurant une transition alimentaire assez longue même si les volumes ne sont pas suffisant. Il faut se rappeler qu'il faut plus de 20 jours pour réaliser un cycle de pâturage.

Il faut se donner comme objectif de terminer le premier tour avant la forte augmentation de la pousse autour de début avril.

- **En zones intermédiaires, entre 500 et 800 m**, il faut se tenir prêt à sortir et finir le travail de clôtures.

- **En zones hautes supérieures à 850 m**, la végétation se remet à peine du coup de froid de février. Il faut terminer les apports d'azote sur les parcelles prévues à la pâture (voir bulletin de la semaine dernière).

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture) et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Pour le recevoir chez vous, il suffit d'envoyer une demande par courriel à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

**Benoît Delmas,
conseiller agronomie,
Chambre d'agriculture**

Les hauteurs d'herbe : un bon repère pour déclencher la mise à l'herbe

Bien faire pâturer, c'est savoir gérer au bon moment le démarrage de la saison de pâturage, ainsi que l'entrée des animaux sur les différentes parcelles et leur sortie.

Différents outils de gestion plus ou moins perfectionnés existent. Mais il en est un qui s'avère particulièrement pratique et facile d'accès : vos bottes ! Le résultat est immédiatement disponible. Prenez l'habitude de parcourir régulièrement vos prairies et vous vous ferez rapidement vos propres repères.

Démarrage de la mise à l'herbe : 10 à 12 cm



Ce moment est crucial car il va conditionner toute la saison de pâturage, la qualité de l'herbe prélevée par vos animaux et donc leurs performances. La mise à l'herbe (c'est-à-dire l'entrée sur la première parcelle à faire pâturer pour l'année) doit se faire de façon précoce, avant que l'herbe n'atteigne les 10-12 cm de hauteur (l'herbe arrive à la hauteur de la cheville). La rotation doit alors se faire très rapidement : il faut avoir l'impression de "courir après l'herbe ". Si vous attendez d'avoir une hauteur "correcte" d'herbe sur la première parcelle pâturée, vous allez très vite vous faire dépasser par la pousse. Vous ferez alors pâturer une herbe trop haute, mal valorisée par vos animaux (refus) et vous perdrez de l'herbe produite !

Dès que les parcelles les plus précoces atteignent les 10-12 cm, il est temps de commencer la mise à l'herbe en soignant la transition alimentaire.